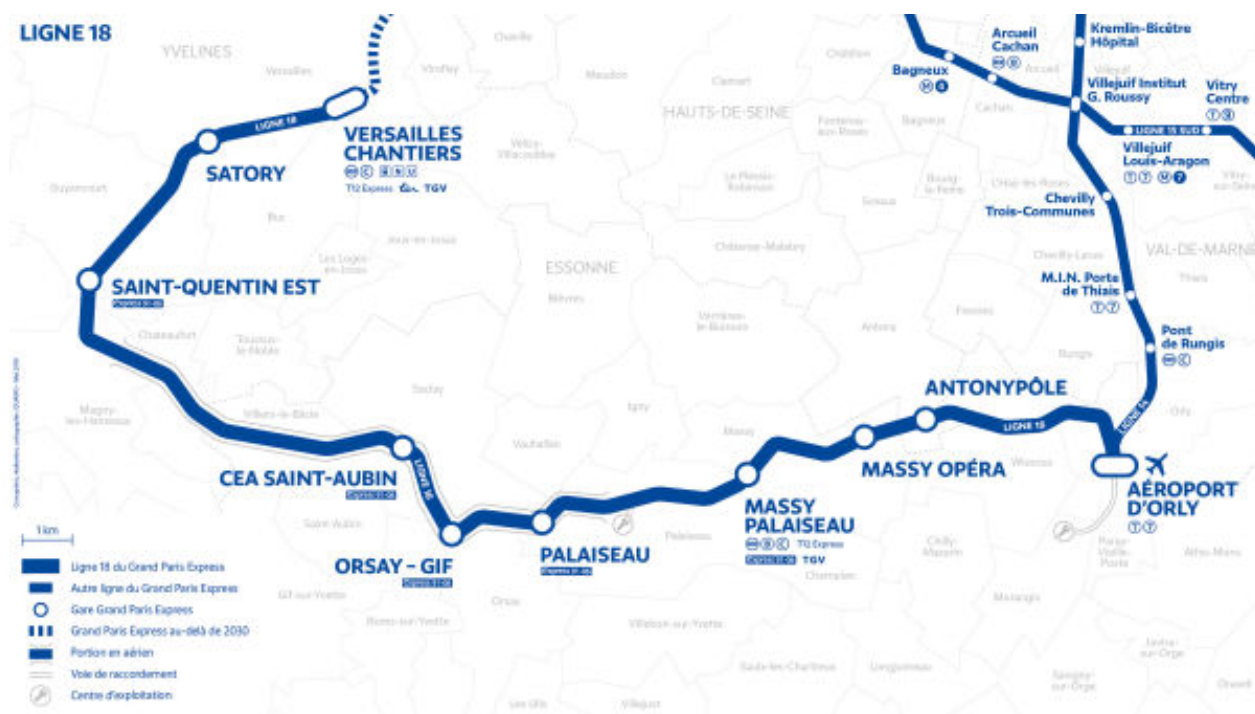

[Imprimer](#)

Ligne 18 : la Société du Grand Paris annonce le calendrier des marchés

Image

A l'occasion de la signature d'une convention foncière entre la Société du Grand Paris (SGP) et l'EPA Paris-Saclay, le 14 février 2019, le maître d'ouvrage du Grand Paris express a détaillé le calendrier des consultations pour la ligne 18 (Aéroport d'Orly-Versailles Chantiers).

La convention signée le 14 février fixe les principes d'acquisition, par la SGP, du foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris express et "permettra d'engager, dès 2019, les premières acquisitions de foncier dont l'EPA Paris-Saclay, aménageur de l'opération d'intérêt national de Paris-Saclay, est propriétaire", indiquent les deux établissements publics. Cet accord vise également à faciliter les acquisitions et les transferts fonciers entre ces derniers.



“Cette signature est un signal de l'avancée du projet car elle n'aurait pas pu être franchie si nous ne disposions pas d'un calendrier précis”, affirme Thierry Dallard, président du directoire de la SGP. Ce calendrier précis concerne tout d'abord les objectifs de mise en service : en 2026 pour le tronçon entre Massy et Palaiseau (station CEA Saint-Aubin), en 2027 pour Orly-Massy et 2030 entre Palaiseau et Versailles.

Trois marchés de génie civil

S'agissant des trois marchés de génie civil de la ligne, le premier est en cours pour la partie en souterrain entre Orly et Palaiseau, la désignation est prévue pour la fin de l'année et les travaux pour 2020. Sur le tronçon allant de Palaiseau à Magny-les-Hameaux, l'appel d'offres sera lancé au

printemps de l'année prochaine et sa notification devrait intervenir à la mi-2020.

Enfin concernant Magny-Versailles, les marchés doivent être lancés avant fin 2020 pour une notification au premier trimestre 2020. Au printemps de cette année doivent également être lancés les appels d'offres pour le matériel roulant et les automatismes de la ligne dont les caractéristiques sont différentes des autres, avec des rames plus petites et moins longues.

Décalage des opérations d'aménagement

Le recalage du Grand Paris express a également eu des conséquences sur l'aménagement du plateau de Saclay piloté par l'EPA. "Nous avons modifié le calendrier de certains aménagements et notamment les consultations d'opérateurs, remarque Philippe Van de Maele, directeur général de l'aménageur. Nous avons fixé de nouvelles échéances, avec les élus locaux, pour les appels d'offres des projets de logements et de bureaux, mais aussi pour les créations de ZAC." Pour la ZAC de Satory, l'arrêté de création a été pris et les travaux devraient débuter cette année. Au prochain conseil d'administration de l'EPA devraient être validés le dossier de création de celle de Corbeville et la prise d'initiative de celle de Guyancourt.

[En savoir plus sur la ligne 18 du Grand Paris express](#)